

Dir. « Grands Projets d'Investissement de l'Etat »
Action « Equipements d'Excellence »
Affaire suivie par : Yves Lecointe
Equipex.suivi@agencerecherche.fr

Le Président-Directeur général par intérim
Aux Responsables scientifiques et techniques
et
Aux Etablissements coordinateurs

Paris, le 31 octobre 2017

Réf : ANR/DGPIE/EQPX10-YL-2017-485

Objet : Rapport du jury du point d'étape Equipex 2017

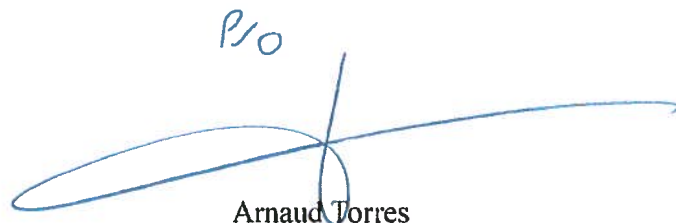
Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du suivi approfondi de l'action Equipex, je vous prie de trouver ci-joint l'avis *in extenso* du jury international qui a examiné votre projet. Cet avis ne sera pas rendu public.

Le jury a pu assortir l'appréciation favorable du travail que vous avez accompli d'observations diverses qui sont susceptibles de vous aider à poursuivre votre projet dans les meilleures conditions possibles. L'ANR, à la demande conjointe du Commissariat général à l'investissement et du Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation, sera attentive aux dispositions que vous jugerez utile de mettre en œuvre à partir de ces observations. La prochaine visite annuelle pourra notamment être mise à profit pour conduire une discussion approfondie sur ces dispositions qui devront également être développées dans le prochain rapport d'activité (2018).

Le suivi approfondi de 2017 constitue une étape importante pour la conduite de l'action Equipex dans son ensemble. Le point d'appui que représente cette revue par les pairs permettra, je l'espère, à l'ensemble des Equipements d'excellence, de tirer le meilleur profit des financements exceptionnels qu'apporte le Programme d'Investissements d'Avenir.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de mes salutations distinguées.

P/O

Arnaud Torres